

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOO) N° DNCMP/ 3.63.../ F /2017 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA SALLE DE CONFERENCE ET DES BUREAUX DE LA DCE.

- Date de publication :/24 08/2017
- Date d'ouverture :/25 09/2017

1. Objet

La commune de RUGAZI de la province BUBANZA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des équipements de la salle de conférence et des bureaux de la DCE

2. Financement du marché.

La commune a obtenu de la part du Gouvernement à travers le « FONIC » le financement pour la réalisation des Projets Communaux. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les travaux de construction, une autre partie pour la fourniture des équipements.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en seul lot :

Equipements de la salle de conférence et des bureaux de la DCE constitués de :

1. Grandes tables ;
2. Tables simples ;
3. Chaises simples ;
4. Chaises de squelette métallique et dos et assise en bois ;
5. Sonorisation comprenant :
 - Un mixeur
 - Bâfres ;
 - Microphones avec files ;
 - microphones sans files ;
 - Stabilisateur ;
 - Câbles speaker;
 - Câbles audio ;
 - Socket ;
 - Groupe électrogène.

3.3 Les fournitures sont à livrer dans un délai de soixante (60) jours.

4. Condition de participation.

4.1 La participation au marché est ouverte aux personnes physique et morales, possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des Règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au chef-lieu de la commune RUGAZI, tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00 et peut être obtenu au Secrétariat de la Commune Rugazi moyennant paiement de 50.000 Fbu burundais : 25000 Fbu sur le compte N° 1101/001-04 ouvert à la banque de la République du Burundi (BRB) et 25000 Fbu au compte ZR 105 ouvert à la Poste Bubanza au nom de la Commune Rugazi.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse ci haut mentionnée en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les soumissionnaires doivent soumettre une offre ;

6.2 Les offres doivent être paginées, paraphées et doivent comprendre une table des matières.

6.3 Les offres doivent comprendre une caution bancaire de soumission de un million de francs burundais (1.000.000 Fbu). **Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.**

La non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres

8. Date limite de dépôt des offres

8.1. Les offres seront déposées à la commune jusqu'à la date limite de dépôt des offres fixée le 25/09/2017 à 10heures 00minutes au secrétariat de la Commune Rugazi.

8.2. Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 25/09/2017 à 10 heures 30 minutes dans la salle de la commune au chef-lieu de la commune RUGAZI en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et du FONIC. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat de DAO portant le numéro du marché ;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO ;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant les capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution de ce marché de fourniture ;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
5. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes, en original, délivrée par les services l'OBR ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
7. Avoir une adresse fixe connue ;
8. L'acte d'engagement.

Au niveau technique :

Les spécifications techniques des équipements

Au niveau financier :

- L'acte de soumission
- Le délai d'exécution
- Le bordereau des prix

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à RUGAZI, le 21/08/2017

**L'Administrateur communal et Personne Responsable
des Marchés Publics de la Commune Rugazi**

